

Rapport annuel 2018 du Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA)

Conformément à l'article 20 du règlement sur les différentes structures en faveur de la jeunesse du 9 mai 2001, le CDTEA a pour mission d'intervenir dans les domaines de la prévention et de la sensibilisation, de la supervision et du conseil, de l'évaluation et de l'expertise, du conseil éducatif et de la thérapie, ainsi que de la formation d'étudiants dans les domaines de la psychologie, de la logopédie et de la psychomotricité.

Les prestations suivantes ont été effectuées par le CDTEA durant l'année 2018 :

Prévention et sensibilisation

Le CDTEA a mis sur pied des cours, des manifestations publiques, participé à des interviews à la radio ou dans des émissions de télévision et traité de différentes thématiques:

- Soutien précoce d'enfants atteints de troubles du développement
- Difficultés d'apprentissage
- Rôle des neurosciences dans l'éducation
- Migration et traumatisme du point de vue de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent
- Harcèlement par les pairs
- Lien et relation : quand le psychologue parle de pédagogie et le professeur de psychologie
- Dys : quels sont les troubles, comment sont-ils diagnostiqués et traités ?
- Dys : qu'est-ce que c'est et qu'offre le CDTEA à cet égard ?
- Développement du langage des enfants
- Étapes importantes dans le développement du langage
- Quand le traitement logopédique est-il indiqué ?
- Déficience auditive diagnostic, conseil et thérapie ?
- Développement graphomoteur de l'enfant
- L'acquisition du langage et plurilinguisme
- L'éducation donne de la force que faut-il prendre en considération dans le développement ?
- Nouveaux médias et enfants : à quoi faut-il faire attention ?
- Enfants et écrans
- Qu'est-ce que la médiation scolaire ? Présentation des nouvelles directives du Département
- Protection de l'enfant
- Accueil de jour pour enfants : l'enjeu de la collaboration entre adultes

De plus, la mission et le concept du CDTEA ont été présentés lors de diverses manifestations dans les écoles, les institutions et les établissements d'éducation (HEP Valais, HES-SO Valais/Wallis, UNIL).

Supervisions

Durant l'année 2018, le CDTEA a supervisé 31 institutions. Il s'agit d'institutions socioéducatives, de structures d'accueil à la journée pour enfants, de consultations pour mères et pères. En outre, des supervisions ont été effectuées pour les acteurs de l'école tels que les médiateurs scolaires, les enseignants, les enseignants spécialisés, etc. Les professionnels du CDTEA ont également supervisé des familles d'accueil ou encore des parents d'accueil de jour.

Année	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Nombre d'institutions supervisées	31	36	37	38	37	28	35

Tab. 1: rétrospective du nombre d'institutions supervisées

Évaluations, conseils éducatifs et thérapie

5862 enfants et adolescents ont été évalués et/ou suivis par le CDTEA, dont 61% de garçons et 39% de filles. 3% des enfants étaient en âge préscolaire, 66% en âge scolaire (1H à 8H), 21% au cycle d'orientation, 7% en âge scolaire post obligatoire jusqu'à 18 ans et 3% de jeunes adultes. 69% des enfants sont de nationalité suisse, 27% ont une nationalité européenne (non suisse) et 4% ont une nationalité « non-européenne ».

Année	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Enfants suivis par le CDTEA	5'862	5'883	5'422	5'354	4'953	5'022	4'710	4'411	4'417
EPT sans la Direction	60.3	59.6	48	38.6	38.6	38.6	38.6	38.6	38.6
Nombre de dossiers par EPT	97	99	113	139	128	130	122	114	114

Tab. 2: aperçu des situations des dernières années (EPT = équivalent plein temps)

Genre	2018	2017	2016	2015
Garçons	61%	61%	62%	63%
Filles	39%	39%	38%	37%
Total	100%	100%	100%	100%

Tab. 3: aperçu du genre des enfants et adolescents suivis par le CDTEA

Age	2018	2017	2016	2015
Préscolaire	3%	3%	3%	2%
1H – 8H	66%	65%	65%	71%
9H – 11H	21%	17%	17%	15%
Ecole post obligatoire	7%	10%	11%	8%
Jeunes adultes	3%	5%	1%	4%
Total	100%	100%	100%	100%

Tab. 4: aperçu de l'âge des enfants et adolescents suivis par le CDTEA

Nationalité	2018	2017	2016	2015
Suisse	69%	70%	69%	67%
Européenne	27%	26%	25%	24%
Non-européenne	4%	4%	6%	9%
Total	100%	100%	100%	100%

Tab. 5: aperçu de la nationalité des enfants et adolescents suivis par le CDTEA

76% des enfants et adolescents suivis par le CDTEA ont été annoncés par leurs parents, 14% par les écoles (en accord avec les parents). Les 10% restants ont été annoncés par des institutions, des médecins, des services sociaux, etc.

Au total, 58'280 interventions ont été réalisées avec ces enfants et leur environnement social. Le taux d'intervention moyen par enfant est de 10,1 interventions. 49% des interventions sont des séances avec l'enfant/l'adolescent, 16% avec des enfants et leurs parents, 8% sont des interventions de groupe, 6% avec les parents seuls et 4% avec les enseignants. Les 13% restants se répartissent dans des réunions avec d'autres professionnels.

Année	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Nombre d'interventions	58'280	60'702	46'558	42'553	44'825	40'149	39'359	38'226	37'135
Moyenne d'intervention par situation	10.1	10.3	8.5	7.9	8.9	8.0	8.3	8.6	8.4

Tab. 6: Aperçu du nombre d'interventions et de la moyenne d'intervention par situation des dernières années.

Au CDTEA, il arrive parfois que plusieurs professionnels travaillent avec un même enfant. Si les enfants sont pris en compte pour chaque spécialiste (y compris le double comptage des enfants), le CDTEA a suivis, en 2018, 6'356 enfants.

	Par les psychologues		Par les logopédistes		Par les psychomotriciens		Total (sans direction)	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Nombre d'enfants	2'291	2'398	3563	3'292	502	616	6356	6306
Nombre d'enfants en %	36%	38%	56%	52%	8%	10%	100%	100%
VZS	16.8	16.8	36.3	35.9	6.9	6.9	60	59.6
Nombre moyen d'enfants suivis par EPT	136	144	98	86	73	92	106	106
Nombre moyen d'interventions par enfant	6	6	11	12	10	11	10.1	10.3

Tab. 7: aperçu du nombre d'enfants et d'interventions par profession au CDTEA, années 2017 et 2018

Sur demande du ministère public et en collaboration avec la police judiciaire, les psychologues du CDTEA ont participé, en 2018, à 96 auditions audiovisuelles.

Année	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Nombre d'auditions	96	103	109	99	74	91	-	20	-

Tab. 8: Aperçu du nombre d'auditions audiovisuelles des dernières années

Médiateurs scolaires

Le 5 septembre 2018, les médiateurs scolaires du niveau primaire du Valais romand (volée 2) et du niveau secondaire I et II (volée 16) ont été certifiés. Durant l'année 2018, 67 enseignants, du niveau primaire au secondaire II étaient en formation pour devenir médiateur scolaire. De plus, deux cours de formation continue pour les médiateurs scolaires ont été organisés avec succès et plusieurs groupes de médiateurs dans le Haut-Valais et le Valais romand ont été supervisés. De plus amples informations sont disponibles sur la page Internet ainsi que dans le rapport annuel de la médiation scolaire.

Stagiaires

Au total, 21 stagiaires ont été encadrés par des collaborateurs du CDTEA : 13 en psychologie, 4 en psychomotricité et 4 en logopédie.

Année	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Nombre de stagiaires	21	20	9	15	8	11	14	20	-

Tab. 9a: Aperçu du nombre de stagiaires des dernières années

Stagiaire 2018	2018	2017
Psychomotricité	4	7
Logopédie	4	1
Psychologie	13	12
Autre domaine	0	0
Total	21	

Tab. 9a: aperçu du nombre de stagiaires au CDTEA par domaine

Autres informations et projets

Nouvelle responsable de centre régional et nouvelle organisation régionale du CDTEA Madame *Jasmine Purnode*, ancienne responsable du centre CDTEA de Monthey, a, en janvier 2018, repris la direction régionale du CDTEA de Sion. En effet, l'ancienne responsable régionale, *Marie Schäfer*, a pris sa retraite en décembre 2017.

En janvier 2018, Monsieur *Christophe Boisset* est engagé en tant que responsable régional du CDTEA de Monthey. Ce dernier était auparavant psychologue au CDTEA de Martigny pendant plusieurs années.

Madame *Chantal Schnyder* a, en août 2018, repris la direction régionale du CDTEA de Viège. Elle a travaillé pendant plusieurs année en tant que logopédiste au CDTEA de Brigue et de Viège et a été, jusqu'en 2016, lectrice pour les mesures renforcées pédagothérapeutiques du domaine de la logopédie du Haut-Valais.

En février 2015, les centres de Brigue et de Viège ont été placés sous l'égide d'une direction régionale commune que Madame *Therese Zenhäusern* a tenue. En août 2018, cette organisation a été modifiée et le Haut-Valais fonctionne à nouveau avec deux centres indépendants. Mme Therese Zenhäusern est, depuis août 2018, responsable du centre régional de Brigue. Les différentes régions scolaires ont été redéfinies. La région de Zermatt et de St. Niklaus a été rattachée au centre de Brigue et les enfants germanophones des régions de Sierre et Sion, au centre de Viège.

Les centres régionaux CDTEA de Martigny avec *Mme Sylvie Nicole-Dirac* et de Sierre avec *Mme Elodie Lovey* n'ont subi aucun changement.

Nouveaux postes

Le Parlement valaisan a octroyé, en 2018, un 40% supplémentaire de logopédie qui a été réparti entre les régions en fonction du nombre d'enfants. En raison de la forte demande en logopédie, cette augmentation a été très appréciée.

Nouvelle page Internet pour le domaine de la logopédie

Un groupe de travail en logopédie, sous la direction de Mme Carole Goettier, a développé une nouvelle page Internet pour le domaine de la logopédie qui répond aux besoins des parents et des partenaires. De plus, un concours de dessin a été organisé sur le thème de la logopédie pour les enfants et les dessins des gagnants ont été intégrés à la page Internet.

Premier congrès de psychologie scolaire en Suisse

Les 9 et 10 novembre 2018 s'est tenu à Bienne le premier congrès de psychologie scolaire sur le thème « Liens et relations dans un contexte scolaire ». Le congrès a été organisé par l'Association suisse de Psychologie de l'Enfance et de l'Adolescence (ASPEA) en collaboration avec la Conférence intercantonale des responsables de la de la psychologie scolaire suisse (PSCIR). Mme Romaine Schnyder, directrice du CDTEA et membre du conseil d'administration de la PSCIR, faisait partie du comité organisateur. Environ 500 personnes par jour, issues des domaines de la psychologie scolaire, de l'école, de services en lien avec l'école y ont participé et ont suivi un programme varié et international.

Concept de pédagogie spécialisée

La mise en vigueur du concept de pédagogie spécialisée nous a également occupés en 2018. Diverses mesures ont été adoptées et mises en œuvre dans le cadre de l'évaluation du guichet unique et des séances de coordination.

Centre de compétence en surdité

Le centre de compétence en surdité, créé en novembre 2017 a régulièrement été soutenu par un groupe de pilotage en 2018. Les processus ont été définis et la coopération entre les logopédistes spécialisées en surdité et la coordinatrice scolaire ont été clarifiés.

Campagne de prévention « L'éducation donne de la force »

La campagne de prévention « L'éducation donne de la force » a été lancée en 2018. Différentes activité ont été co-organisées ou proposées par le CDTEA. La campagne se poursuit jusqu'en 2021.

Groupe de travail sur l'autisme

En automne 2018, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture a mis sur pied un groupe de travail sur l'autisme. Ce groupe de travail est chargé d'élaborer un concept pour le dépistage précoce, le diagnostic, le traitement et la surveillance des enfants atteints de TSA. Un rapport devrait être rendu d'ici la fin 2019.

Romaine Schnyder Directrice du CDTEA

Mai 2019